



PREFECTURE DU NORD

Direction des relations
avec les collectivités territoriales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REALISATION D'OUVRAGES SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE DANS LES CONDITIONS ETABLIES PAR LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Restructuration et extension de l'hôpital de cardiologie, réalisation d'un parking et création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74 989 m² sur les communes de LILLE et LOOS

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2013, une enquête publique aura lieu du **lundi 30 septembre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 inclus** concernant la restructuration et l'extension de l'hôpital de cardiologie, la réalisation d'un parking et la création du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour une surface de plancher de 74 989 m² sur les communes de LILLE et LOOS.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête ainsi que l'étude d'impact du projet et l'avis de l'autorité environnementale de l'Etat relatif à l'absence d'observations et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairies de LILLE (mairie de quartier de LILLE-SUD-83 rue du Faubourg des Postes) et de LOOS aux heures habituelles d'ouverture des mairies.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Nord, bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière.

Le siège de l'enquête étant la mairie de LILLE, pendant la durée de l'enquête, des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur en mairie de LILLE (mairie de quartier de LILLE-SUD) pour y être annexées au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur désigné par le vice-président du Tribunal Administratif de LILLE pour conduire l'enquête est Monsieur René BOLLE, brigadier-chef de la Police nationale en retraite.

Le commissaire enquêteur suppléant nommé par le président du Tribunal administratif de LILLE est Monsieur Monsieur Jacques DUC, retraité de la Police nationale.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations en mairie de quartier de LILLE-SUD, aux jours et heures suivants :

Lundi 30 septembre 2013 de 9h00 à 12h00

Mercredi 16 octobre 2013 de 14h00 à 17h00

Jeudi 31 octobre 2013 de 13h30 à 16h30

et en mairie de LOOS :

Mercredi 2 octobre 2013 de 9h00 à 12h00

Jeudi 17 octobre 2013 de 9h00 à 12h00

Jeudi 31 octobre 2013 de 8h30 à 11h30

A l'issue de l'enquête puis de l'instruction le préfet du Nord rendra sa décision sur la demande de permis de construire.

Le rapport qu'établira le commissaire enquêteur pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations recueillies, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressés en mairies de LILLE et de LOOS durant 1 an à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés et tenus à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr rubrique "Annonces et Avis".

Toute information peut être demandée auprès du responsable du projet :

Centre hospitalier régional universitaire de LILLE

Madame Martine BLAREL

2 avenue Oscar Lambret

59037 LILLE CEDEX

Pour le préfet et par délégation,
La directrice des relations avec les collectivités territoriales,

Eliane DEL DIN